



Qualificert

Contrat de Qualification I.Cert

Une équipe pour vous accompagner

Une équipe de chargés de certifiés est disponible pour vous accompagner dans vos démarches de certification.

02 90 09 35 02

Cadre réservé à I.Cert

Contrat numéro

Entre l'organisme de formation demandeur de la qualification - siège social :

Raison sociale (dénomination)	
Nom commercial	
Statut juridique	
SIRET	
SIREN	
Code NAF	
Adresse	
Code postal	
Ville	

Représentée par (responsable légale de l'entité)

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	
Nom		
Prénom		
Fonction		
Téléphone		
Portable		
Email		

L'Entité (établissement) à qualifier (à compléter si différent du siège social) :

Raison sociale (dénomination)	
Statut juridique	
SIRET	
SIREN	
Code NAF	
Adresse	
Code postal	
Ville	

Représentée par

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	
Nom		
Prénom		
Fonction		
Téléphone		
Portable		
Email		

ET SAS I.Cert, SIRET 500 764 741 000 38, dont le siège social est situé au Parc d’Affaires – Bâtiment K – Espace Performance – 35760 Saint-Grégoire, représentée par la direction générale d’I.Cert

Objet du contrat : le demandeur de la qualification confie à I.Cert le soin de procéder à sa Qualification en vue de la délivrance d’un certificat de Qualification

Renseignements complémentaires

Interlocuteur de l’entité auprès d’I.Cert

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.
Nom	
Prénom	
Fonction	
Téléphone	
Portable	
Email	

Répartition du CA sur les deux dernières années

Année	CA global	CA de l’activité objet de la qualification	CA sous-traité de l’activité concernée par la demande de qualification
(N-1)			
(N-2)			

Tarifs et paiement

Les tarifs de la qualification sont renseignés dans la fiche tarifaire Q GEN FC 05 en vigueur.

Les modalités de paiement sont définies dans les conditions générales de ventes.

Facturation

Adresse	
Code postal	
Ville	

Portée de la Qualification : à préciser

Compléter le tableau ci-dessous, en référence à « la nomenclature Qualifications Q GEN DR 02 ».

Numéro de la qualification	Intitulé de la Qualification	Demande de Qualification initiale	Suivi de Qualification	Demande de renouvellement de Qualification
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Signatures

Par sa signature, le demandeur de la qualification atteste avoir pris connaissance et accepte, sans réserve, les conditions générales de ventes et le régime financier, la déclaration d'engagement, les règles de conduite d'un qualifié ainsi que les règles générales et spécifiques de qualification disponibles sur le site d'I.Cert : www.icert.fr.

Pour le qualifié	Pour I.Cert
Représenté par (Prénom/ NOM/ Fonction) :	Représenté par (Prénom/ NOM/ Fonction) :
Le :	Le :
Signature :	Signature :
<i>Ci-dessus, une image de signature numérisée peut être introduite.</i>	
Les pièces à joindre impérativement à votre demande de qualification sont précisées dans le(s) référentiel(s) de Qualification	

Déclaration d'engagement

Par cette demande le demandeur de la qualification :

- a) déclare avoir reçu et pris connaissance de toutes les pièces nécessaires à sa demande, son suivi ou son renouvellement de Qualification ;
- b) s'engage à respecter les conditions administratives et financières édictées par I.Cert, son Organisme de Qualification ;
- c) s'engage à respecter et à faire respecter par ses actionnaires, associés, ainsi que son personnel, les règles de conduite du qualifié et, le cas échéant ;
- d) s'engage à informer I.Cert de toute modification susceptible de remettre en cause la, ou les qualifications obtenues ;
- e) autorise la publication des informations le concernant conformément aux règles précisées par I.Cert ;
- f) atteste la véracité des informations fournies et l'authenticité des documents produits ;
- g) s'engage à respecter les dispositions concernant l'utilisation de la marque et de la charte graphique définies par I.Cert.

Règles de conduite d'un qualifié

Par sa signature le qualifié s'engage :

- ✓ à se conformer en tout temps aux critères et exigences de la qualification,
- ✓ à ne déclarer qu'il n'est qualifié que pour les activités pour lesquelles il a été qualifié,
- ✓ lorsqu'il fait appel à la sous-traitance dans l'activité pour laquelle il est qualifié, le qualifié s'assure de recourir à une entreprise elle-même qualifiée pour l'activité concernée ou disposant des compétences et moyens appropriés. Le qualifié vérifie que l'entreprise à qui il fait appel en sous-traitance est assurée pour les prestations qu'elle va exécuter. En outre, il s'engage à en informer le client,
- ✓ à ne pas faire état de sa qualification d'une façon qui puisse nuire à la réputation d'I.Cert, son organisme de qualification,
- ✓ à ne faire aucune déclaration concernant cette qualification qui puisse être jugée abusive et non autorisée par I.Cert,
- ✓ à cesser immédiatement, dès la suspension ou le retrait de la qualification (quel que soit le cas), toute publicité qui, d'une manière ou d'une autre, s'y réfère, et retourne tout document de qualification exigé I.Cert,
- ✓ à veiller à ce qu'aucun document, marque ou certificat de qualification, ne soit utilisé en totalité ou en partie de façon abusive ou frauduleuse,
- ✓ à se conformer aux exigences d'I.Cert lorsqu'il fait mention de sa qualification dans des supports de communication tels que documents, brochures ou publicités,
- ✓ à ne pas faire référence à l'accréditation d'I.Cert ;
- ✓ à ne pas dégrader le nom, l'image de marque d'I.Cert, ni nuire à l'intérêt de la qualification,
- ✓ à restituer le certificat qui lui a été délivré sur toute demande d'I.Cert,
- ✓ à déclarer et signaler tout changement significatif affectant en tout ou partie sa conformité aux critères de qualification. Un changement significatif peut par exemple être un changement de propriétaire ou de dirigeant, des changements dans le personnel, ou d'équipement,
- ✓ à tenir à disposition les éléments de preuves correspondant au respect et au maintien de sa qualification,
- ✓ à agir avec ses clients, sous-traitants, partenaires, son personnel avec impartialité et indépendance,
- ✓ à préserver ses activités, ses relations contractuelles de tous conflits d'intérêt,
- ✓ à communiquer et sensibiliser son personnel au respect des présentes règles,
- ✓ à accepter et ne pas remettre en cause les sanctions en cas de manquement aux présentes règles de conduite, comme précisé dans le dispositif de qualification.

Annexe : Liste des établissements à qualifier en plus de celui prévu au cadre 1 du présent contrat

Compléter autant de tableau que d'établissements à qualifier

Etablissement 2

Raison sociale	
Forme juridique	
SIREN	
SIRET	
NAF	
Nom Prénom du représentant de l'établissement	
Intitulé de fonction	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Portable	
Mail	

Etablissement 3

Raison sociale	
Forme juridique	
SIREN	
SIRET	
NAF	
Nom Prénom du représentant de l'établissement	
Intitulé de fonction	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Portable	
Mail	

Etablissement 4

Raison sociale	
Forme juridique	
SIREN	
SIRET	
NAF	
Nom Prénom du représentant de l'établissement	
Intitulé de fonction	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Portable	
Mail	